

Réduction de l'activité sur le site de l'IENA à Avenches

Se basant sur la communication de ce jour du Conseil d'Etat de l'Etat de Vaud, qui instaure l'état de nécessité pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, l'Institut Equestre National d'Avenches (IENA) a pris la décision d'annuler toutes ses compétitions hippiques, courses et concours, et de suspendre l'exploitation de son restaurant et de son academy jusqu'au 30 avril prochain. Le site sera également fermé durant cette période à la tenue des entraînements extérieurs courses et concours.

La direction de l'IENA a étudié ces jours derniers toutes les éventualités possibles afin de maintenir son activité. Mais l'emballement de la crise du Coronavirus, ainsi que les décisions prises par les autorités fédérales et cantonales, ont malheureusement contraint les responsables à prendre cette regrettable décision afin de donner une priorité absolue à la santé de la population suisse.

Consciente des conséquences de cette décision, la direction de l'IENA prendra toutes les mesures nécessaires pour adapter ses règles en fonction des directives prises par les autorités politiques. Enfin l'IENA a une pensée émue pour les personnes victimes de ce virus et est de tout cœur avec leur entourage.

IENA – 16 mars 2020

Décision du Conseil d'Etat de l'Etat de Vaud de ce lundi 16 mars

Le Conseil d'Etat prononce l'état de nécessité pour l'ensemble du territoire cantonal

Réuni en séance extraordinaire, le gouvernement vaudois a décidé de prendre par voie d'arrêté de nouvelles mesures exceptionnelles pour protéger la population. Cet arrêté entrera en vigueur mardi 17 mars à 6 h et prend effet jusqu'au 30 avril à minuit: toute manifestation et tout rassemblement public sont interdits; les rassemblements privés sont limités à 10 personnes, moyennant le respect strict des directives des autorités sanitaires; tous les commerces sont en principe fermés, à l'exception de ceux essentiels à la population.

Reduktion der Aktivität im IENA Avenches

Basierend auf der heutigen Mitteilung des Staatrates des Kanton Waadt, welcher den Notstand ausgerufen hat um gegen die Epidemie des Coronavirus anzukämpfen, hat das Institut Equestre National d'Avenches (IENA) den Entscheid getroffen, alle seine Pferderennen und Pferdewettkämpfe abzusagen und das Restaurant sowie die Academy bis zum 30. April zu schliessen. Die Infrastrukturen IENA bleiben ebenfalls während dieser Zeit für externe Personen für jegliches Training geschlossen.

Die Direktion von IENA hat in den letzten Tagen alle eventuelle Möglichkeiten geprüft, um seine Aktivität beizubehalten. Jedoch haben die Auswirkungen der Krise des Coronavirus sowie die durch die eidgenössischen und kantonalen Behörden getroffenen Entscheide, die Verantwortlichen leider dazu gezwungen, diesen bedauernden Entscheid zu treffen. Die Gesundheit der Schweizer Bevölkerung ist absolut prioritär.

Die Direktion IENA ist sich der Konsequenzen dieses Entscheides bewusst und sie wird alle möglichen Massnahmen treffen, um ihre Regeln den von den politischen Behörden getroffenen Weisungen anzupassen. IENA denkt an all die Personen und ihr Umfeld, welche Opfer dieses Virus sind.

IENA – 16. März 2020

Décision du Conseil d'Etat de l'Etat de Vaud de ce lundi 16 mars

Le Conseil d'Etat prononce l'état de nécessité pour l'ensemble du territoire cantonal

Réuni en séance extraordinaire, le gouvernement vaudois a décidé de prendre par voie d'arrêté de nouvelles mesures exceptionnelles pour protéger la population. Cet arrêté entrera en vigueur mardi 17 mars à 6 h et prend effet jusqu'au 30 avril à minuit: toute manifestation et tout rassemblement public sont interdits; les rassemblements privés sont limités à 10 personnes, moyennant le respect strict des directives des autorités sanitaires; tous les commerces sont en principe fermés, à l'exception de ceux essentiels à la population.